

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU LUNDI 9 JANVIER 2023

Tous les membres du Comité Directeur étaient présents sauf Madame Rozzio, représentante de la Mairie de Brugheas, et qui était excusée. Deux conseillers municipaux de St-Yorre étaient également présents. Thierry Tourny qui a participé à la mission était présent le temps du compte rendu de cette mission.

1 Compte rendu de la mission de novembre / décembre 2022 :

Suite à l'envoi du CR à tous les membres du CD, le Président a apporté des précisions et a répondu aux questions. Pour les écoles, la démarche souhaitée par nos partenaires, à savoir choisir une école chaque année et fournir si possible ses besoins, a été entérinée.

Les membres de la mission ont tous pu constater sur place le remarquable travail effectué par MARA et son équipe.

Le président a indiqué qu'il rencontrerait la directrice de l'école primaire du Mayet de Montagne avec Marie-Noëlle Bosson, membre de la Commission Education. Florence, retenue par son travail, ne pourra se joindre à nous.

2 Préparation de l'AG :

Le reste de la séance a été consacré à la préparation de l'AG extraordinaire et ordinaire suite à la fin de la coopération avec la Mairie de Nguekokh. Cette nouvelle situation nécessite une modification de nos statuts sans en faire disparaître ni l'objet ni les communes concernées. A l'adresse des représentants des mairies fondatrices, il a été rappelé qu'il s'agit bien de continuer dans un esprit de coopération en ciblant toujours les populations.

Les statuts modifiés laissent aux mairies une place privilégiée si elles le souhaitent, leur permettant, comme elles s'étaient engagées il y a vingt ans, de poursuivre leur soutien dans le même esprit humaniste.

Les nouveaux statuts proposés ont été relus et modifiés en fonction des interventions de chacun. Renseignements pris depuis, il n'apparaît pas nécessaire de dissoudre l'ancien comité de jumelage, seule une modification des statuts suffit.

En PJ se trouve la nouvelle mouture qui ne sera définitivement adoptée que lors de notre prochain Conseil à savoir le LUNDI 27 FEVRIER.

La date de l'AG extraordinaire et de l'AG ordinaire a été fixée au SAMEDI 25 MARS à 15 H à la Bourse du Travail de ST-YORRE. Il restera à rédiger un règlement intérieur pour préciser les points non abordés dans les statuts.

A 20 H la séance a été levée et une galette des Rois servie accompagnée de cidre.

Jean Louis Champagnat

13/01/2023